



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TGV Méditerranée

Question écrite n° 65112

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement afin qu'il lui indique de façon précise le nombre de voitures pour les rames dites PSE (Paris-Sud-Est), les rames réseaux et enfin les rames duplex pendant la campagne expérimentale de la nouvelle ligne TGV Méditerranée effectuée fin mars début avril 2001.

Texte de la réponse

Les rames utilisées pour la campagne de précontrôle acoustique de la ligne du TGV Méditerranée, effectuée pendant les mois de mars et avril 2001, étaient des rames standards prélevées sur le parc commercial de la SNCF. Ces rames étaient donc composées de huit remorques encadrées par deux motrices. Il convient de signaler, par ailleurs, que les rames Paris-Sud-Est « oranges », de première génération, ont toutes fait l'objet d'une refonte complète préalablement à leur mise en service sur la ligne nouvelle. A cette occasion, une remise à niveau des performances acoustiques de ces rames a été effectuée.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65112

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4469

Réponse publiée le : 12 novembre 2001, page 6497